

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS



COMMUNE DE
LIBERCOURT

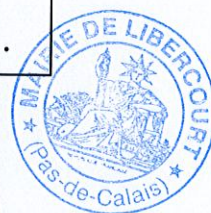
(N° INSEE : 62 907)

**REVISION SIMPLIFIEE DU
PLAN LOCAL D'URBANISME**

Document corrigé dans
le cadre de la
procédure de révisions
simplifiée

APPROBATION
Vu pour être annexé
à la D.C.M. du
- 3 JUIL. 2013 -

Le Maire



Document N° 4

ORIENTATION D'AMENAGEMENT

REÇU LE

18 JUIL. 2013



Sous-Préfecture
de LENS

C&P

Cités & Paysages
679 avenue de la République
59 000 LILLE
Tél. 03 66 72 96 22
E-Mail. cites.paysages@wanadoo.fr

ORIENTATION D'AMENAGEMENT PORTANT SUR LA ZONE 1AU

SITUEE RUE FAIDHERBE (FRICHE LOYEZ)

➤ *Contexte :*

Le Schéma de Cohérence Territoriale exige, pour toute zone à urbaniser de superficie supérieure à 2 hectares, la rédaction d'une orientation d'aménagement permettant de fixer les principes de base de sa mise en œuvre.

➤ *Principes d'aménagement :*

- 1) La zone 1AU doit présenter une densité minimale de 25 logements à l'hectare.
- 2) La présence des puits de mine dans la zone doit être intégrée dans l'aménagement de la zone 1AU, tant de point de vue de la prise en compte des risques inhérents que de la mémoire du patrimoine local.
- 3) La zone 1AU doit comporter un minimum de 30% de logements locatifs, le reste se répartissant entre des logements en accession à la propriété sous toutes ses formes et des lots libres.
- 4) L'aménagement de la zone 1AU doit intégrer la création d'au moins un équipement public structurant.

REÇU LE

18 JUL. 2013



Sous-Préfecture
de LENS